



Fonctionnement conseil syndical

Par **Everest311**, le **24/03/2019** à **08:03**

Un membre d'un conseil syndical absent de la copropriété 9 mois sur 12, peut-il participer aux réunions du conseil syndical par téléphone ?

Un membre du conseil syndical peut-il décider seul de mettre fin au contrat d'entretien de la copropriété sans passer par un vote en A.G. ? Le Syndic est-il obligé de le suivre ?

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" ou "merci" sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention.